



Carte de paiement pour achat sur le net

Par **geoandjo**, le **15/12/2016** à **11:42**

bjr,rnje ne peux pour le moment, utiliser ma I CARTE BLEUE de la banque postale, cert, elle est pratique pour regler ponctuellement un achats sur le net, car par securité, a chaque achat est attribue un numero specifique correspondant au debit de la somme depensée, ceci evite d'utiliser sa carte bleue normale et donc evite les debits pirates eventuelles sur des sommes importantes ou repetees !rnors, voila qu'il y aurait des incidents de paiements de la fraude, apparemment ! la solution trouvée par les banquiers consisterais a rentrer un numero code supplementaire, qui est fourni par sms sur le telephone portable.lors de l'acha (une complication securitaire, qui diminue l'attrait la facilité d'usage de la i cartes bleues !)rnle probleme, c'est que habitant une region ou se trouvent des zones blanches (pas de couverture pour les portables il y en a de nombreuses dans le pays !) et c'est mon cas, il n'est donc pas possible sur l'ordinateur fix, lors d'une commande pour un achat sur le net, de recevoir de capter le numero code attribue a cet achat et de le rentrer sut la fenetre i carte bleue pour payer ! (reste le paiement moins rapide, qu'est le bon vieux cheque et si il est accepte, par le vendeur ? ° rnmerci de vos avis !namicalement

Par **Lag0**, le **15/12/2016** à **13:41**

Bonjour,rnVous ne posez aucune question, que vous répondre...

Par **geoandjo**, le **15/12/2016** à **15:32**

bjr, rnmerci de votre interventionrnla question en pointillée : rnes ce que cela est la dure

realite rnou simplement des rummeures?rnsalutations

Par **geoandjo**, le **15/12/2016 à 15:42**

re bjr,rnen fait, il se pose une autre reflexion,rny a t'il d'autres solutions ?rn(En alternative au cheque que de nombreux commerçants du web et d'ailleurs n'acceptent pas et les banquent par ailleurs, nous l'aissent entendre qu'il serait une espece en voie de disparition ! rnles reponsses ne venant point, je continu a faire le tour du sujet, rnle virement bancaire est recommandé, aussi, il a un cout helas!rnsalutation

Par **Visiteur**, le **15/12/2016 à 17:02**

Bjr,rnVous pouvez aussi recevoir un mail....

Par **Lag0**, le **15/12/2016 à 17:25**

En fait, ce que je constate, c'est que quelques rares web-marchands demandent cette vérification par SMS. C'est une sécurité supplémentaire pour ceux qui utilisent leur vraie CB. Perso, comme vous, j'ai une e-card et ça me gêne un peut ce supplément de sécurité.rnrnPour ce qui est du paiement par virement, pour les 4 banques où j'ai un compte, c'est gratuit par internet.

Par **geoandjo**, le **16/12/2016 à 10:59**

A pragma, bjr,rnil semble, en effet que l'on peut demander a recevoir ce numero code, par mail, ce qui resoudrai mon probleme, ici le portable n'ayant pas de couverture!rnmais pour cela on ma dit de passer a la poste pour formaliser cette possibilite, rnc'est ce que je vais fairernA,lago, bjr, rnpour ce qui est de la gratuite du virement par la banque(postale, ici) je vais avoir la reponse, en faisant l'operation ce jourrnmerci a vous et salutations amicales

Par **Lag0**, le **16/12/2016 à 12:00**

[citation]il semble, en effet que l'on peut demander a recevoir ce numero code, par mail,[/citation]rnUn mail représente une sécurité moindre qu'un sms car bien plus facile à pirater...

Par **geoandjo**, le **17/12/2016 à 18:31**

a l'ago , bjr, rnmerci pour l'info rnsalutation

Par **geoandjo**, le **17/12/2016 à 18:38**

bjr, rnd'apres la banque, rnce code supplementaire demandé actuellement par les systemes de paiement mentionnant "verified by visa" (ou mention equivalente) rnserait bientôt standardisé, a tous ! rnamicalement

Par **Visiteur**, le **18/12/2016 à 18:22**

Bar,rnOui, perso, j'utilise 3d sécurisée plutôt que la e.card, mais pour la réception des SMS, êtes vous certain qu'aucun d'entre eux ne passe ?...c'est très rare maintenant!

Par **geoandjo**, le **18/12/2016 à 19:34**

bjr, categorique, ça passe pas !

Par **Visiteur**, le **14/01/2017 à 14:23**

Salut à vous,rnPour info égard. Supprimé chez ma banque !

Par **geoandjo**, le **12/03/2017 à 10:19**

bjrrnpour payer par cheque il y a des commerçants sur le web qui acceptent les cheques et envoient le produit commandé dès réception du cheque ! un peu plus long mais efficace rnexpl: OSCARO pieces automobiles et d'autres. rnEn fait la bal est dans le camp des commerces en lignes, comme il y a des incertitudes(piratages des i cartes) lors des paiements électroniques, le bon vieux cheque restant fiable et tres populaire, a eux de s'organiser pour capter ces clients , en ajoutant le paiement par cheque a leurs options de paiement ! rnsinon au prochain piratage du 3 eme numero code, il vont en créer un quatrième... et ainsi de suite?rnsalutation

Par **Lag0**, le **12/03/2017 à 10:47**

Le chèque n'a plus trop la cote ! Il est de plus en plus refusé par les commerçants et les banques le rendent de plus en plus souvent payant.rnIl semble qu'il n'y ait plus qu'en France qu'il soit aussi utilisé et les banques voudraient bien le voir disparaître, comme dans les autres

pays européens.rnDonc pas sur que ce soit une solution d'avenir...

Par **jodelariege**, le **12/03/2017 à 12:50**

bonjour vous pouvez aussi recevoir le code de sécurité sur votre téléphone fixe et un automate vous donnera les numéros ;c'est ce que j'utilisais avant d'avoir un portable

Par **geoandjo**, le **12/03/2017 à 16:09**

jodeariege, rnbonjour c'est peut etres la solution a mon cas, rnles operateurs font ils tous cela, ?

Par **jodelariege**, le **12/03/2017 à 17:01**

il suffit d'appeler votre opérateur ou de voir sur internet si le votre le fait,moi je l'ai fait jusqu'à l'an dernier...dites nous après si ça marche pour vous